

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 30 septembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle Multiculturelle de Grâce, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOUILLOT Lise ; CROISSANT Guy ; GENETAY Stéphanie ; GEORGELIN Dominique ; GOASDOUE Gérard ; GUILLOU Claudine ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BIANIC Yvon ; LE BLOAS Mireille ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; RASLE-ROCHE Morgan ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

BOSCHER Marina ; BUHE Thierry ; COCGUEN Marie-Jo ; ECHEVEST Yannick ; HAGARD Elisabeth ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE GOFF Yannick ; LE MEAUX Vincent.

Administrateurs absents :

BUTEL Pierre-Yves ; CRESSON-BRASSART Christèle ; RADENNEN-PAGEOT Annick.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

Monsieur LE BLEVENNEC Gilbert ayant donné pouvoir à Monsieur THOMAS Joseph.

En exercice : **25**
Présents : **14**
Absents : **11**
Représentés : **01**

Date d'envoi des convocations : **mardi 21 septembre 2021.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2021-09-43

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
ATTRIBUTION DE SUBVENTION – ASSOCIATION LE PHARE**

Après avoir pris connaissance des éléments constitutifs du dossier de demande de financement.

Le Conseil d'Administration du CIAS, se prononce favorablement sur la demande de subvention suivante dans le cadre du développement social :

DEVELOPPEMENT SOCIAL				
Opérateur	Intitulé des Projets	CIAS financement accordé 2020	CIAS financement sollicité 2021	Subvention proposée 2021
Le Phare –Paimpol Association d'entraide Mutuelle	Subvention de fonctionnement	Nouvelle Action	2000 €	1000 €
	Atelier Scrapbooking	Nouvelle Action	800 €	

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

SE PRONONCE favorablement pour l'attribution d'une subvention ponctuelle d'aide au démarrage de **1 000 €** à l'Association « **Le Phare** » de Paimpol.

AUTORISE, la Vice-Présidente à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

